Erman GAUDARD

La Musique Espérantiste





BESANÇON
IMPRIMERIE DE L'EST

1913

Erman GAUDARD

La Musique Espérantiste





BESANÇON
IMPRIMERIE DE L'EST

1913

AVERTISSEMENT

Les notions musicales que nous exposons en faveur de l'Esperanto, ne forment pas un système qui puisse fausser la musique. Auprès de cette science expressive et civilisatrice, notre théorie sera seulement positive et presque insuffisante. Notre art n'est qu'un moyen auxiliaire, imité d'une langue aux ressources grandioses et bienfaisantes.

L'invention de la musique est ancienne. Nous la retrouvons aujourd'hui dans les harmonieux résultats que l'expérience transmet d'âge en âge. Si nous en rappelons les causes, elles produiront des effets différents de ceux que nous leur supposons, parce que les conditions primordiales ont subi des changements considérables. Le secret de notre découverte consiste dans l'application des mêmes préceptes à bonne intention.

Pour avoir l'intelligence de notre ouvrage, nous avons recherché les expressions usitées et les formes qui sont admises dans la pratique. Les règles sont le fondement de la vraie musique. Heureux de simplifier, nous nous gardons d'innover à l'excès.

La Musique Espérantiste, n'ayant pas la finesse de la musique française, peut en abandonner quelques significations.

Dans ce traité, nous adoptons en principe la notation ordinaire ; aucun signe ne nous semble superflu. Si

nous avons cru devoir supprimer les croches triples et quadruples, ainsi que les soupirs correspondants, c'est parce que la courte durée de ces deux sortes de signes échappe souvent, même aux oreilles exercées. Ils présentent une corrélation avec la ronde et la pause, dont la détermination serait moins précise sans la mesure.

Nous concluons de ce qui précède, qu'il ne faut pas altérer la musique. Les expressions que nous n'avons pas reproduites ne pouvaient avoir leur place dans notre ouvrage abrégé.

LA MUSIQUE ESPÉRANTISTE

CHAPITRE I.

La Musique Espérantiste est un langage sentimental représenté par les sons. Ce langage n'est pas original. Il résulte de toutes les productions des compositeurs. La Musique Espérantiste est plus mesurée, mais n'a pas la gracieuse souplesse de la Musique ordinaire. Elle n'en a ni la finesse, ni l'étendue, ni l'idéale perfection. Mais elle est remarquable par sa précision et sa sonorité. Son génie musical la rend plus perceptible. Elle n'exige pas des oreilles musiciennes. Son but est de reproduire les airs populaires. N'ayant pas la valeur de la Musique moderne, elle laisse à nos grands maîtres la gloire de leur bel œuvre.

On dit que l'art n'a pas de patrie. Si cette proposition est vraie, c'est à la Musique Espérantiste que nous devrons l'appliquer. En adoptant les principes admis par les compositeurs, elle est sûrement internationale.

Le son est une impression que communique à l'oreille la propriété vibratoire de l'air. Quand nous écoutons un morceau de musique, nous distinguons plusieurs éléments, savoir : le timbre, l'intensité, le mouvement, la mesure et l'intonation.

Le timbre est le caractère du son. Il se rapporte à la forme de cohésion.

L'intensité consiste dans la force des sons, qui peuvent être forts, doux ou faibles. Chaque mesure a ses degrés. Cette observation s'applique au mouvement, qu'il soit lent, vif, ou modéré.

La mesure sert à déterminer la durée d'un morceau de musique. Elle le divise en parties égales. La mesure est prise pour unité. C'est un pécieux moyen d'exécution.

L'intonation est l'élévation variable des sons : les uns seront aigus, les autres graves.

Les instruments jouent à l'unisson lorsqu'ils font entendre ensemble le même son. La suite des sons est une mélodie. Un accord est l'union agréable de plusieurs sons. L'harmonie est une suite d'accords.

CHAPITRE II

La Voix

La voix est supérieure aux instruments. Elle doit servir à fixer les règles du chant concurremment avec l'oreille. La relation de la voix et de l'ouïe est certaine. C'est toujours désagréable d'entendre un son quand il est pénible à prononcer.

Les voix d'hommes et les voix de femmes sont comparables à des instruments différents. On peut les réduire à cinq : la basse, le baryton, le ténor, le contralto, le soprano. Le baryton donne le ré. Le contralto donne le la. Ces deux voix sont ordinaires. Les registres du ténor et de la voix de soprano s'étendent jusqu'à l'octave supérieure. La basse repose sur l'octave inférieure.

Si nous considérons l'étendue de la voix, nous remarquons que ses limites sont deux sons, l'un est presque sourd, l'autre est presque forcé. La médiante est un troisième son. A quelque distance des extrêmes, nous pouvons émettre un son normal. Si nous divisons les grands intervalles, nous obtiendrons deux autres sons. La série de ces sept sons compose la gamme. Nous la compléterons en ajoutant l'octave et six notes intermédiaires.

Cette méthode est applicable aux instruments. L'étendue qui leur convient étant déterminée par l'audition, la logique nous conduit à leur attribuer

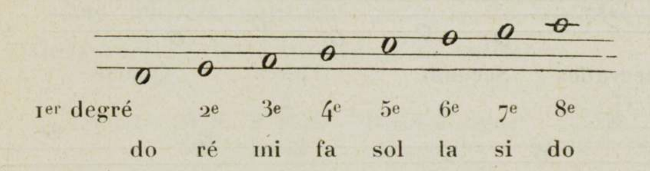
un diapason d'une octave et demie. Cependant ceux qui sont très étendus, doivent être considérés comme la réunion de plusieurs instruments.

Pour donner une idée du timbre, il suffit d'énumérer les principaux instruments de musique : Le violon, la mandoline, le violoncelle, la contrebasse ; la flûte, la clarinette, le hautbois, le basson ; le cor, la trompette, le trombone, l'ophicléide, la basse ; les timbales ; la harpe, le piano, l'orgue.

CHAPITRE III

La Musique écrite

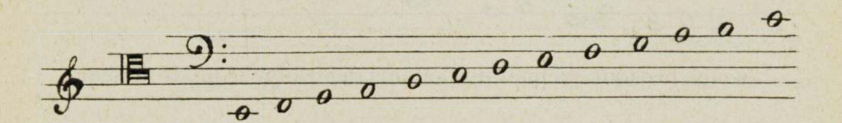
Les notes sont les signes des sons. On les désigne par les syllabes do, ré, mi, fa, sol, la, si. La portée à trois lignes. Elle règle les degrés. L'octave est placée sur une ligne supplémentaire.



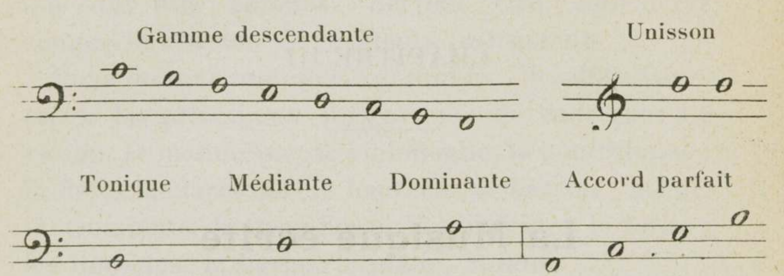
Les clefs indiquent la tonalité.

Clef de sol Clef d'ut Clef de fa

La clef de sol est celle des voix d'hommes. La clef de fa convient aux voix de femmes. Les deux clefs ont trois notes communes sur la portée de cinq lignes. La clef d'ut comprend les deux portées. Elle est attribuée aux instruments.

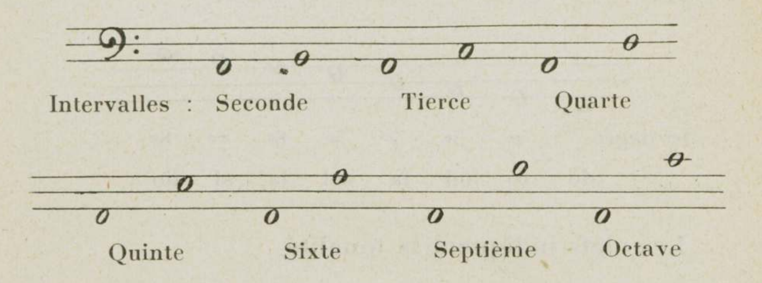


Les intervalles de la gamme sont égaux

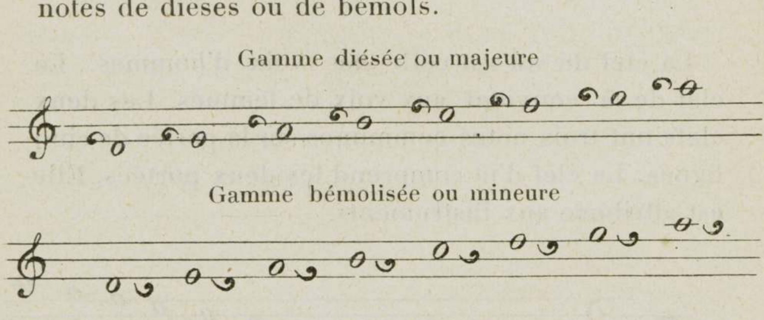


Un intervalle est la distance de deux notes.

On compte sept intervalles. Un intervalle et le renversement donne le nombre 9.



Le port de voix produit les demi-tons. Pour obtenir ces degrés intermédiaires, on affecte les notes de dièses ou de bémols.



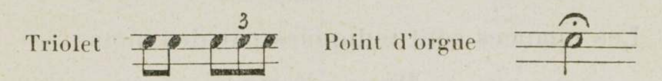
L'usage presque exclusif des bémols détermine le mode mineur.

Modification des intervalles. — Les intervalles non affectés de signes sont majeurs. Les intervalles diatoniques sont mineurs. Lorsque la première note est diésée et la seconde bémolisée, l'intervalle est diminué. Cet intervalle accidentel est équivalent à l'intervalle majeur, inférieur d'un degré L'octave est un intervalle dissonant. Ces modifications motivent les diverses intonations que font valoir des voix favorisées.

Il y a cinq figures de notes.



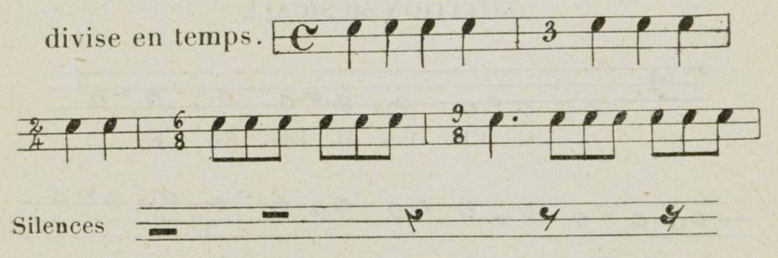
Les triolets sont des groupes de notes ayant le tiers au lieu de là moitié de la valeur.

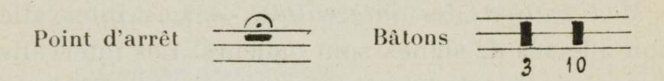


Le point complète la série des valeurs de notes en marquant la moitié de la durée.

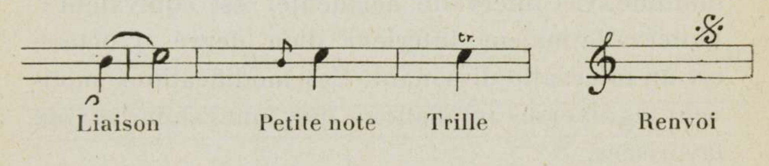


La mesure détermine la durée. Cette unité se divise en temps.





Le soupir marque un temps.



Reprises Tremolo Arpèges

Les mouvements sont indiqués par des mots et par le numéro du métronome. *Grave. Adagio. Grazioso. Andante. Allegro. Presto.* ♪ = 100

Les nuances sont indiquées par des mots :

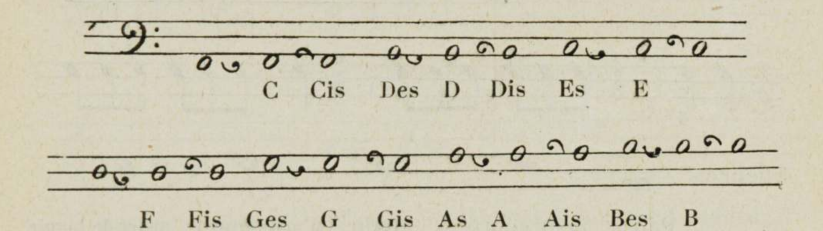
Piano. Forte.

ou par des signes

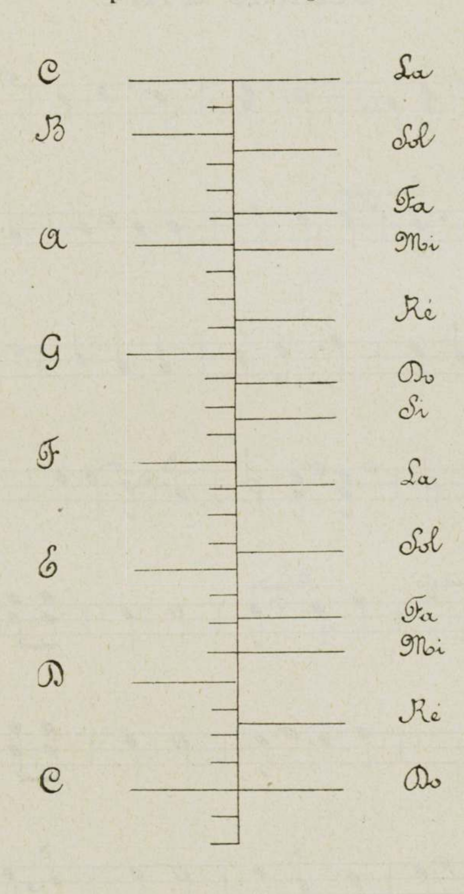
crescendo decrescendo

La Musique Espérantiste est favorable à la vocalisation.

NOTATION MUSICALE



Comparaison des gammes.



Jeanne d'Arc

